

Description des modules – Encadrement individuel

Formation complémentaire sanctionnée par un certificat CAS

Modules

Module ENT	Gestion des entretiens et réalisation de l'accompagnement	5 crédits ECTS
Module MES	Identification de la problématique et coordination des mesures d'encadrement individuel	5 crédits ECTS

Directives

Directives concernant les travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires

Ediction

Le 1^{er} août 2012


D^r Dalia Schipper
Directrice

Module ENT

Nom du module	Gestion des entretiens et réalisation de l'accompagnement Le module ENT fait partie de la formation complémentaire <ul style="list-style-type: none"> - CAS IFFP Encadrement individuel - DAS IFFP Soutien et accompagnement en formation professionnelle initiale
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études Module obligatoire
Cours Champs thématiques	Champ thématique ENT 1: Coaching Champ thématique ENT 2: Conduite d'entretien Champ thématique ENT 3: Ethique et coaching
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification 	150 heures 48 heures [64 leçons de 45 min.] 46 heures 8 heures 48 heures d'ateliers pratiques et de travail accompagné (3 et 2 jours)
Objectifs des études et compétences	Ce module vise à développer les compétences relationnelles pour permettre à l'enseignant d'assumer ses missions de conseil et d'accompagnement auprès de jeunes en difficultés: <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et savoir utiliser à bon escient les différents outils et méthodes d'accompagnement, pour aider des jeunes en difficultés dans leurs parcours de formation; - Développer les compétences sociales et relationnelles afin de favoriser les processus d'apprentissage en vue de l'insertion professionnelle; - Pratiquer une approche systémique des situations et des mesures envisagées; - S'inscrire dans une démarche interdisciplinaire en collaborant avec le réseau des partenaires de la formation professionnelle.

Procédures de qualification	<p>Epreuve orale et travail écrit</p> <p><u>Modalités précises</u> Une analyse de la pratique orale et un rapport de certification (5 pages) qui rend compte de l'analyse réflexive sur le chemin parcouru.</p> <p><u>Délais</u> Selon «Directives concernant les travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires»</p> <p><u>Critères/Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du cadre de référence; - Mise en pratique des modèles proposés; - Transfert pertinent des connaissances acquises dans la pratique professionnelle; - Capacités d'analyser les situations et de se questionner (réflexivité); - Capacité d'intégrer les ressources du milieu et les critiques exprimées.
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Voir conditions d'admission
Modules subséquents	Module MES

Module MES

Nom du module	Identification de la problématique et coordination des mesures d'encadrement individuel Le module MES fait partie de la formation complémentaire <ul style="list-style-type: none"> - CAS IFFP Encadrement individuel - DAS IFFP Soutien et accompagnement en formation professionnelle initiale
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études Module obligatoire
Cours Champs thématiques	Champ thématique MES 1: Développement affectif et social de l'adolescence à l'âge adulte Champ thématique MES 2: Troubles psychologiques et relationnels Champ thématique MES 3: Ressources et réseaux cantonaux
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification 	150 heures 54 heures [72 leçons de 45 min.] 66 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des repères de compréhension psychologique pour se représenter le développement psycho affectif et social de l'adolescence à l'âge adulte; - Connaître les approches actuelles des problématiques psychologiques; - Réfléchir sur la dynamique de l'échec; - Intérêts des dynamiques de réseaux; - Connaissances du réseau psycho-social de sa région.

Procédures de qualification	<p>Epreuve orale et travail écrit</p> <p><u>Modalités précises</u> Portrait d'adolescent (environ 4 pages écrites) et commentaire oral sur ce portrait et apport sur les ressources du réseau institutionnel de son canton.</p> <p><u>Délais</u> Selon «Directives concernant les travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires»</p> <p><u>Critères/Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du cadre de référence; - Capacité de prise de distance par l'observation des situations et leur mise en relation avec le cadre de référence; - Réflexivité sur son implication dans la relation; - Utilisation des ressources du réseau.
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Voir conditions d'admission
Modules subséquents	ENT